

Offre de stage réservée aux élèves fonctionnaires des Ecoles Normales Supérieures (ENS)

COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG

Vous vous assurez que vous serez bien en position d'élève fonctionnaire rémunéré pendant toute la durée du stage envisagée.

Vous transmettez votre candidature (CV + LM) à l'adresse électronique emma.prigent@diplomatie.gouv.fr ; mathieu.berruer@diplomatie.gouv.fr

Le tuteur de stage pourra alors vous contacter pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.).

Si votre candidature est sélectionnée, **le tuteur de stage en informe le service des ressources humaines compétent du MEAE (VISTAP).**

Le MEAE vous adresse un courriel notifiant officiellement votre sélection, ainsi qu'à votre école, avec la liste des pièces à produire pour la constitution du dossier administratif.

Votre école transmet au votre dossier complet , notifiant ainsi son accord formel. VISTAP envoie un courriel de validation et vous êtes alors autorisé à débiter votre stage. En aucun cas vous ne pourrez débiter votre stage avant la fin de cette procédure.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE

Durée minimum :

5 mois

Durée maximum :

6 mois

Date de début de stage souhaitée : 02/09/2024

Date de fin de stage souhaitée : 28/02/2025

Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives :

Décalage de +/- 2 semaines possible

Qualités personnelles requises :

Sens de l'adaptation, qualités rédactionnelles, curiosité, sens du contact et du travail en groupe. Une connaissance de l'Asie du Sud serait un plus.

Langues nécessaires : Anglais

C1

Cliquer

Remarques éventuelles sur les langues :

L'essentiel du travail s'effectue en anglais. La maîtrise d'une langue d'Asie du Sud serait un atout.

Descriptif du stage, activités/missions confiées :

Le stagiaire disposera d'un bureau au sein de l'ambassade et sera placé sous l'autorité de l'ambassadeur et de son adjointe.

Le stagiaire participera à la vie du poste par le suivi de l'actualité locale, l'établissement de contacts avec des représentants de la population locale, la rédaction de comptes rendus de nature politique ou économique sur la situation du pays, la participation à des réunions internes à l'ambassade ou externe avec les partenaires de l'ambassade.

En plus de cette participation à la vie quotidienne du poste, le stagiaire se verra confier la rédaction d'une note de fond sur un sujet de l'actualité politique ou économique népalaise. Le sujet de cette note prendra en compte le domaine d'étude du stagiaire.

CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE

Service d'accueil au sein du poste :

Chancellerie

Coût de la vie :

600 à 700 €/mois, incluant le coût du visa de tourisme à renouveler

Conditions d'hébergement (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois) :

Location, chambre d'hôtes, colocation (rare) pour un coût entre 300 et 400 € par mois.

Vaccins, points particuliers de santé :

Consulter les pages Conseils aux voyageurs

Obligatoire : COVID-19

Rcommandé : antirabique, encéphalite japonaise, typhoïde, hépatite A

Divers (ex : peu de transports collectifs) :

Consulter les pages Conseils aux voyageurs Népal : quasi-absence de transports collectifs ; risque de paludisme, dengue, chikungunya.

VISTAP doit-il délivrer une note verbale à l'étudiant(e) pour l'obtention du visa?

Oui

Non

Conditions d'obtention du visa :

Un visa de tourisme devra être sollicité par le stagiaire auprès des services consulaires népalais en France. Le stagiaire devra faire la demande de renouvellement à l'issue des premiers 90 jours auprès des autorités népalaises. Pour information, les stagiaires au Népal ne peuvent bénéficier que d'un visa de tourisme pendant toute la durée de leur stage.

Jours de repos hebdomadaires :

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche